

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CODEF RECONNUE COMME ORGANISATION REPRESENTATIVE DES EMPLOYEURS DANS LE SECTEUR A PROFIT SOCIAL (non-marchand)

Une avancée dans la concertation sociale !

Depuis plus de 10 ans, la Fédération CODEF attendait d'être officiellement reconnue comme organisation représentative d'employeurs dans le secteur à profit social.

Ce 16 décembre 2015, la CODEF devenait membre à part entière de l'UNISOC, l'organisation patronale intersectorielle du secteur à profit social au niveau fédéral. Cette adhésion, constitue l'aboutissement d'un long processus qui, lui permet officiellement d'être reconnue comme organisation représentative au sens de la loi du 5 décembre 1968.

Par cette reconnaissance, la CODEF est officiellement la représentante et la porte-parole des intérêts de ses 250 asbl membres auprès des pouvoirs publics, des administrations, des politiques et des partenaires sociaux.

Qu'est-ce que cela apporte ?

Une reconnaissance du travail réalisé par la Fédération depuis de longues années, dans un esprit pluraliste et autonome, au niveau institutionnel et auprès des associations de terrain.

Une réelle place dans les organes consultatifs et un rôle de levier dans le système de prise de décision institutionnel et politique.

Une visibilité accrue et une meilleure prise en compte des problématiques de centaines d'associations et de milliers de travailleurs, qui œuvrent au quotidien pour plus de solidarité et de justice au travers de leurs actions pour et auprès des citoyens les plus fragiles.

Une réelle place dans la concertation sociale pour des centaines d'associations wallonnes et bruxelloises. Trop longtemps, tout un pan du monde associatif a été ignoré et discriminé subissant les décisions et les accords sans qu'il soit réellement consulté et donc en méconnaissance de ses réalités. La CODEF entend poursuivre et confirmer ses missions dans le nouveau contexte qui est le sien... Faire entendre la voix de ses membres. Veiller à plus de justice et de solidarité entre secteurs, services, travailleurs et bénéficiaires.

Qui est la « COORDINATION DE DEFENSE DES SERVICES SOCIAUX ET CULTURELS » ?

FEDERATION PATRONALE CREEE EN 2002 ET MEMBRE DE L'UNIPSO (Confédération intersectorielle et pluraliste francophone du secteur à profit social) DEPUIS 2008.

LA FEDERATION REPRESENTE, DEFEND ET INFORME DANS UN ESPRIT PLURALISTE ET AUTONOME LES ASSOCIATIONS :

- NON AGREEES ET NON SUBVENTIONNEES
- AGREEES ET NON SUBVENTIONNEES
- AGREEES ET PARTIELLEMENT SUBVENTIONNEES

Contacts :

Henri Rousseau (Président) – henri.rousseau@belgacom.net – 0494/864950

Rose Marie Arredondas (Coordinatrice générale) – rm.arredondas-codef@hotmail.be – 0496/293920